



**PRÉFET  
DE L'ALLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Vigilance pollution de l'air sur le département de l'Allier**

Moulins, le 24/02/2021

Ce mercredi 24 février 2021, un épisode de pollution atmosphérique de type « mixte », lié aux particules fines PM10, touche le département.

Afin de vous protéger, nous invitons **les populations vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques), ainsi que **les populations sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques)) à suivre les recommandations sanitaires et comportementales disponibles sur le site de l'ARS :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique>

**Contact presse  
Bureau de la  
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 30 36  
Mél : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital  
03000 MOULINS